

Annexe A - SECTION GÉNÉRALE (TOUS LES SERVICES)

FRAIS EXIGÉS PAR TYPE DE SUPPORT POUR LA REPRODUCTION		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Feuille de papier par page par un photocopieur		0.40 \$
Pour chaque page d'imprimante		0.40 \$
Pour chaque page provenant d'un	Microfilm	0.40 \$
	Microfiche	0.40 \$
Photographie (film ou numérique)	Pour produire un négatif	7.90 \$
	8 x 10 po. (chaque)	6.40 \$
	5 x 7 po. (chaque)	4.90 \$
Diapositive/chaque		1.65 \$
Plan		1.80 \$/m ²
Vidéocassette (1/2 pouce VHS)	Cassette	24.50 \$
	Chaque heure d'enregistrement	57.00 \$
Audiocassette/chaque	Cassette	16.00 \$
	Chaque heure d'enregistrement	44.50 \$
Disquette ou CD-Rom (tous formats)		16.25 \$
Microfilm	Bobine de 16 mm.	40.25 \$
	Bobine de 35 mm.	63.25 \$
Une personne à qui le droit d'accès à un document ou à un renseignement personnel est reconnu, est exemptée du paiement des frais de transcription, de reproduction et de transmission de celui-ci, jusqu'à concurrence de 7.90 \$. Le premier alinéa ne s'applique pas aux documents et aux renseignements personnels mentionnés au chapitre II du règlement provincial.		
Étiquette autocollante - par étiquette		0.10 \$
Taux horaire lorsque la transcription doit être effectuée manuellement, dans le cas de documents informatisés		26.50 \$

FRAIS EXIGÉS POUR IMPRESSION DE PLAN		
Format du plan	Impression à l'interne	
	<i>Prix</i>	
18 x 24 po (0.45 x 0.61 m)	\$0.49	
24 x 36 po (0.61 x 0.91 m)	\$1.00	
24 x 42 po (0.61 x 1.07 m)	\$1.17	
24 x 48 po (0.61 x 1.22 m)	\$1.34	
30 x 42 po (0.76 x 1.07 m)	\$1.46	
30 x 48 po (0.76 x 1.22 m)	\$1.67	
36 x 48 po (0.91 x 1.22 m)	\$2.00	
FRAIS D'ADMINISTRATION		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Frais d'administration général	Ajouté à toute facturation émise par le Service des Finances à l'exception du compte de taxes annuelles, d'un compte de taxes complémentaires, d'une facture concernant uniquement des frais d'administration, d'une facture d'entraide intermunicipale (Service de sécurité incendie), d'un règlement de réclamation ou de litige, d'un item auquel est prévu un coût de frais d'administration différent ou des tarifs prévus à l'annexe du Service de l'urbanisme et de l'environnement (qui sont réputés inclure les frais d'administration).	10%

TOURNAGE CINÉMATOGRAPHIQUE		
Frais de base		250.00 \$
Tournage n'impliquant aucune fermeture de rue	(taxes et frais d'administration en sus) par jour de tournage	250.00 \$
Tournage nécessitant une fermeture de rue	(taxes et frais d'administration en sus) par jour de tournage	350.00 \$
Tournage nécessitant une fermeture de rue partielle ou complète ou toute autre demande non prévue au règlement de tarification	(taxes et frais d'administration en sus) par jour de tournage Voir le règlement de tarification sur le site Internet de la Ville de Varennes	500.00 \$
Tournage dans les édifices municipaux, parcs, espaces verts et équipements récréatifs	Voir le règlement de tarification sur le site Internet de la Ville de Varennes	Frais additionnels

**Tous les tarifs sont présentés sans taxes sauf aux endroits indiqués*

Annexe B - SECTION FINANCES ET ADMINISTRATION

DIVERS		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Plan général des rues		4.00 \$
Copie du rôle d'évaluation	Par unité	0.48 \$
État de compte		5.00 \$
Certificat municipal d'évaluation foncière		7.50 \$
Confirmation de taxes foncières		15.00 \$
Copie du compte de taxes municipales (pour le propriétaire)		gratuit
Liste des contribuables ou habitants – par nom		0.01 \$
Copie du rapport financier		3.25 \$
Page dactylographiée ou manuscrite		4.00 \$
Retrait ou report de chèque postdaté		7.50 \$
Consultation (notaires, institutions financières) Consultation U.E.L. pour les professionnels		60.00 \$
Frais d'ouverture de dossier de 25.00 \$		
Chèque retourné sans fonds		15.00 \$
Données numériques en cartographie et infographie	Chaque Mo	21.00 \$
DEMANDE DE RÉVISION - ÉVALUATION FONCIÈRE		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Valeur inscrite au rôle - \$ à 500 000 \$		80.55 \$
Valeur inscrite au rôle 500 000 \$ à 2 000 000 \$		322.05 \$
Valeur inscrite au rôle 2 000 000 \$ à 5 000 000 \$		536.75 \$
Valeur inscrite au rôle 5 000 000 \$ et plus		1 073.50 \$
VENTE POUR TAXES		
Frais de recherches de titres		\$300.00
BACS DE COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Bac bleu 360 L		45.00 \$
Bac noir 360 L		90.00 \$
<i>Bac noir 240 L</i>		60,00 \$
Bac brun 360 L		27.50 \$
Bac brun 240 L		15,00 \$

Tous les tarifs sont présentés sans taxes sauf aux endroits indiqués

Annexe C - SECTION SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Certificats divers (résidence, vie)		\$5.00
Assermentation		\$5.00
Règlement municipal - par page	(Maximum de 35.00 \$ par règlement)	\$0.40
MARIAGE ET UNION CIVILE		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
À l'hôtel de ville (par un représentant de la municipalité)		268.00 \$ plus taxes
À l'extérieur de l'hôtel de ville (par un représentant de la municipalité)		357.00 \$ plus taxes

**Tous les tarifs sont présentés sans taxes sauf aux endroits indiqués*

Annexe D - SECTION COMMUNICATIONS

ACCESSOIRES		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Drapeaux - Ville de Varennes 3 X 6		55.00 \$
Insigne		3.00 \$
Carte routière de la ville		gratuit
PUBLICITÉ		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Revue à propos (3 parutions)	Page couverture arrière extérieure (page entière)	1 060.00 \$
	Page intérieure section loisirs (page entière)	770.00 \$
	½ page dans la section loisirs	480.00 \$

**Tous les tarifs sont présentés sans taxes sauf aux endroits indiqués*

Annexe E - SECTION SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

SERVICES DIVERS		
Licences et vignettes		
Frais imputés au propriétaire d'un animal licencié ou non licencié		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Licence de chiens (non taxable)		25.00 \$
Remplacement de la licence		5.00 \$
Vignette pour bicyclette		5.00 \$
Alarme incendie non-fondée - Risques faibles et moyens		
Très petits bâtiments espacés, bâtiments d'au plus huit logements, neuf chambres ou dont l'aire au sol est inférieur à 600 mètres carrés, ayant au plus trois étages		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
1 ^{ère} et 2 ^e alarmes	Avertissement	0.00 \$
3 ^e alarme		200.00 \$
4 ^e alarme		400.00 \$
5 ^e alarme		600.00 \$
Alarme incendie non-fondée - Risques élevés et très élevés		
Bâtiments de neuf logements et plus, neuf chambres et plus ou dont l'aire au sol est de 600 mètres carrés et plus, ayant plus de trois étages ainsi que les bâtiments institutionnels où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes en raison de leur âge, d'un handicap ou parce qu'ils sont confinés dans un lieu dont ils ne peuvent sortir seuls, où existe un risque élevé de conflagration ou si l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la ville.		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
1 ^{ère} et 2 ^e alarmes	Avertissement	0.00 \$
3 ^e alarme		700.00 \$
4 ^e alarme		1 400.00 \$
5 ^e alarme		2 100.00 \$
Fausse alarme Intrusion- Système d'alarme résidentiel		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
1 ^{ère} infraction	Avertissement	0.00 \$

2 ^e infraction	Plus frais applicables Cour municipale	100.00 \$
3 ^e infraction	Plus frais applicables Cour municipale	150.00 \$
4 ^e infraction et plus	Plus frais applicables Cour municipale	200.00 \$
Fausse alarme Intrusion- Système d'alarme commercial		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
1 ^{ère} infraction	Avertissement	0.00 \$
2 ^e infraction	Plus frais applicables Cour municipale	200.00 \$
3 ^e infraction	Plus frais applicables Cour municipale	250.00 \$
4 ^e infraction et plus	Plus frais applicables Cour municipale	300.00 \$

INCENDIE		
DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Incendie du véhicule d'un non-résident sur le territoire de la Ville de Varennes incluant les autoroutes	Véhicule routier d'une masse d'au plus 3 000 kg	1 250.00 \$
	Véhicule routier d'une masse nette de plus de 3 000 kg	2 500.00 \$
Plan d'aide mutuelle (entre villes)	Carburant, lubrifiant, produits chimiques, air comprimé et coûts de restauration	Coût direct
	Pompier	45.00 \$ / heure
	Lieutenant	45.00 \$ / heure
	Capitaine	45.00 \$ / heure
	Chef ou directeur	45.00 \$ / heure
	Ressource R.C.C.I.	55.00 \$ / heure
Services aux entreprises situées sur le territoire de la Ville	<u>Autopompe / citerne</u>	
	Première heure	400.00 \$
	Heures subséquentes	200.00 \$ / heure
	<u>Échelle aérienne</u>	
	Première heure	750.00 \$
	Heures subséquentes	375.00 \$ / heure
	<u>Unité de secours</u>	
	Première heure	350.00 \$
	Heures subséquentes	175.00 \$ / heure
	Véhicule de service	100.00 \$ / heure
	Personnel cadre	100.00 \$ / heure
	Officier	50.00 \$ / heure
	Préventionniste-pompier	60.00 \$ / heure
Pompier	40.00 \$ / heure	
Hors du plan d'aide mutuelle (Tarif horaire) : <i>Aide apportée sur le territoire de la Ville, sur les routes provinciales ou une autre municipalité avec laquelle la Ville ne possède pas d'entente d'entraide pour une intervention destinée à prévenir ou combattre un incendie, un déversement de produits dangereux, une diffusion de formation ou un entraînement</i>	Autopompe	1 250.00 \$
	Échelle aérienne	1 500.00 \$
	Unité de secours	1 000.00 \$
	Véhicule de service	100.00 \$
	Personnel cadre	100.00 \$
	Officier	50.00 \$
	Préventionniste-pompier	60.00 \$
Pompier	40.00 \$	

Remplissage d'air comprimé respirable	Cylindre de 15 minutes ou moins	3.00 \$
	Cylindre de 30 ou 45 minutes	6.00 \$
	Cylindre de 60 minutes	9.00 \$
	Cylindre de cascade de 2400 à 3500 psi	12.00 \$
	de 3501 à 6000 psi	24.00 \$
	Carte de remplissage (100 X 3.00 \$)	300.00 \$
Permis et certificats	Permis de brûlage	10.00 \$
	Permis d'autorisation d'activités ou d'événements spéciaux	10.00 \$
	Permis d'utilisation de pièces pyrotechniques	20.00 \$
	Permis de pyrotechnie d'effets spéciaux	20.00 \$
Formation en prévention des incendies, taux horaire (minimum de trois (3) heures)	Cours de formation sur mesure	150.00 \$
	Location du simulateur de formation d'extincteur portatif au propane et utilisé par un opérateur formé seulement	50.00 \$
Rapport d'incendie		16.25 \$
Location de structure formation RIC (Rapid Intervention Crew), taux horaire (minimum de quatre (4) heures)	Cours de formation sur mesure	25.00 \$

**Tous les tarifs sont présentés sans taxes sauf aux endroits indiqués*

Annexe F - SECTION LOISIRS

Description	Tarif de base	Clientèle prioritaire locale	Entraide	Adulte local	Clientèle prioritaire régionale
PRÊTS D'ÉQUIPEMENT (PLUS TAXES)		Gratuit	Gratuit	Gratuit sur place	Gratuit sur place
Barrière de foule	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport
Chaise	1.50 \$	0.00 \$	0.00 \$	1.50 \$ si transport	1.50 \$ si transport
Écran rétractable	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport
Extension électrique	2.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	2.00 \$ si transport	2.00 \$ si transport
Lutrin	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport
Micro	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport
Système de son portatif	10.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	10.00 \$ si transport	10.00 \$ si transport
Panneau électrique	50.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	50.00 \$ si transport	50.00 \$ si transport
Podium - remise de médailles	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport
Podium - (4' x 8' x 12")	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport
Poubelle (45 gallons)	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport
Rideau autoportant noir École sec. le Carrefour seulement	25.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	25.00 \$ si transport	25.00 \$ si transport
Système de son (incluant console, hauts-parleurs et pied de micro)	100.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	100.00 \$ si transport	100.00 \$ si transport
Tableau blanc	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport
Tables	7.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	7.00 \$ si transport	7.00 \$ si transport
Vestiaire mobile et supports	5.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5.00 \$ si transport	5.00 \$ si transport

Adulte régional	Privé 200%	Organismes collaborateurs 100 %	
Gratuit sur place		tarif de l'équipement plus frais de transport	
5.00 \$ si transport	N/D	5.00 \$ plus transport	
1.50 \$ si transport	N/D	1.50 \$ plus transport	
5.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
2.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
5.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
5.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
10.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
50.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
5.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
5.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
5.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
25.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
100.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
5.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D
7.00 \$ si transport	N/D	7.00 \$ plus transport	
5.00 \$ si transport	N/D	N/D	N/D

Annexe F - SECTION LOISIRS ACTIVITÉS VILLE

Description	Résident	Non-résident
ACTIVITÉS - Taxes incluses		
Patinage libre - SPORTPLEX		
Par séance		
Enfant: 17 ans et moins	\$ 2.00	\$ 4.00
Adulte: 18 ans et plus	\$ 3.00	\$ 5.00
Carte annuelle		
Adulte: 18 ans et plus	\$ 20.00	N/A
Enfant: 17 ans et moins	\$ 30.00	
Familiale	\$ 40.00	N/A

Rampe de mise à l'eau		
Mise à l'eau permis quotidien	\$ 20.00	N/A
Mise à l'eau saisonnière avec stationnement de nuit	\$ 110.00	\$ 600.00
Mise à l'eau saisonnière permis restreint (lundi au jeudi seulement)	\$ 55.00	\$ 300.00
Mise à l'eau commerciale saisonnière	\$ 650.00	\$ 900.00
Stationnement de nuit pour un séjour d'une (1) nuit	\$ 20.00	\$ 60.00
Carte perdue	\$ 5.00	\$ 5.00

Activités sportives/culturelles/communautaires

Principe général : Toute activité sportive/culturelle/communautaire prévue au programme hiver/printemps/été/automne doit faire l'objet d'une évaluation coût/activité et tendre vers l'autofinancement selon les modalités de calcul en vigueur.

Badminton libre		
Réservation à l'avance pour une session complète ou une demi-session à raison d'une heure par semaine consécutive par terrain	\$ 10.00	N/A
Réservation le jour même	\$ 10.00	15.00 \$

Description	Résident	Non-résident
CAMPS DE JOUR		Carte loisirs
Fourchette de prix pour l'ensemble du menu ci-dessous	45 \$ à 150 \$	
Forfait 3 jours: sortie et service de garde inclus		
5 jours sans sortie		
5 jours avec sortie		
Camp spécialisé		
Camp spécialisé à la journée (semaine 9)		
Fourchette de prix pour le service de garde	9 \$ à 50 \$	
5 jours service de garde et inscription à la journée lors des camps spécialisés à la journée. (semaine 9)	54 \$ à 60 \$	

TAXI V		
Carte valide jusqu'à 18 ans	6.00 \$	N/A
Carte perdue	5.00 \$	N/A

CARTE LOISIRS (avec preuve de résidence)	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Individuelle	Gratuite (valide pour 3 ans)	75.00 \$ (Valide pour 1 an)
		1ère carte : 75.00\$
		2e carte : 75.00\$
		3e carte : 30.00\$
		4e carte : Gratuit
Carte perdue	5.00 \$	5.00 \$

MASCOTTE		
Participation de Bourrasque à un évènement privé, avec un accompagnateur, en respect de la Politique d'utilisation de Bourrasque		Coûts réels plus frais d'administration

VOLET ADMINISTRATIF

La tarification familiale s'adresse aux résidents varennois seulement.

Cette offre de tarification familiale est valable seulement pour les activités offertes par la Ville de Varennes. Les activités libres tarifées de la Ville (badminton libre, bains libres, tennis libre et patinage libre) et les plateaux sportifs ainsi que toutes les activités du Complexe aquatique de Varennes sont exclues.

Rabais de 20 % applicable sur la facture totale pour l'inscription simultanée de 3 personnes et plus vivant à la même adresse. À noter que lors d'une inscription non

simultanée d'une 3e personne ou plus vivant à la même adresse, le rabais de 20 % est applicable seulement sur cette dernière inscription.

Si une activité ou un cours est annulé et que vous avez bénéficié de la réduction pour la tarification familiale, le rabais ne s'applique plus.

Demande de transfert, de modification ou d'annulation

Des frais d'administration de 15 \$ par activité seront exigés pour toute demande de transfert, de modification ou d'annulation. Toute demande doit nous être parvenue onze (11) jours avant le début de l'activité. Aucun transfert d'inscription à une autre personne n'est autorisé et aucun transfert d'activités n'est possible après le délai. Les mêmes conditions s'appliquent pour les non-résidents.

Demande de remboursement

Si le participant inscrit est dans l'incapacité de participer de façon permanente, avec présentation d'un certificat médical, il obtiendra remboursement moyennant des frais d'administration de 15 \$ par activité. Le remboursement se fera au prorata des activités non suivies. Veuillez noter qu'aucune demande de remboursement ne sera traitée si plus de 50 % des activités sont écoulées.

Annexe F - SECTION LOISIRS LOCATION PLATEAUX RÉCRÉATIFS

Description	Tarif de base	Clientèle prioritaire locale	
		0 à 21 ans	22 ans et +
		0	50%

LOCATION D'EMPLACEMENTS RÉCRÉATIFS (PLUS TAXES)

Terrain de soccer Même tarif éclairé ou non, lignage toujours inclus. <i>Tarif à l'heure</i>	15.00 \$	0.00 \$	7.50 \$
---	----------	---------	---------

Terrain multi-sports synthétique Réservation minimum de 2 heures (privé) <i>Tarif à l'heure</i>	62.50 \$	0.00 \$	31.25 \$
--	----------	---------	----------

Terrain de balle La préparation, les buts et lignage sont inclus, éclairé ou non. <i>Tarif à l'heure</i>	20.00 \$	0.00 \$	10.00 \$
---	----------	---------	----------

Terrain de balle - Tournoi Les forfaits incluent la préparation, buts, lignage, éclairé ou non - Maximum 3 préparations par jour. Chacune des autres préparations seront tarifées à 25.00 \$.			
Forfait 1 jour <i>Par terrain</i>	140.00 \$	0.00 \$	70.00 \$
Forfait 3 jours <i>Par terrain</i>	350.00 \$	0.00 \$	175.00 \$

Terrain de beach volley-ball <i>Tarif à l'heure</i>	15.00 \$	0.00 \$	7.50 \$
---	----------	---------	---------

Patinoire extérieure ou Multi-fonctionnelle En dehors des heures d'ouverture régulières			
---	--	--	--

Tarif à l'heure	15.00 \$	0.00 \$	7.50 \$
-----------------	----------	---------	---------

Modification ou annulation

La Ville de Varennes se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité (lieu, horaire, etc.) dans le cas où le nombre de participants s'avère insuffisant ou si un événement fortuit survient. Dans une telle situation, nous vous aviserons dans les meilleurs délais.

Si la Ville de Varennes annule ou modifie les conditions de l'activité avant le début de celle-ci, le participant pourra obtenir un remboursement intégral.

°Organisme reconnu: L'organisme s'engage à aviser la Ville de toute modification devant être apportée au présent contrat, le mercredi midi de la semaine précédente, débutant le dimanche. Des frais d'annulation tardive (après le mercredi midi de la semaine précédente, débutant le dimanche) ou de non-utilisation des espaces réservés seront chargés aux locataires. Ces frais seront de 20 % du tarif de location de base établi dans la politique de tarification de la Ville de Varennes, pour un montant minimum de 8 \$ par heure, pour l'ensemble des heures non utilisées.

°Groupe privé: Le locataire s'engage à aviser la Ville de toute modification devant être apportée au présent contrat quinze (15) jours avant la date de l'événement. En cas d'annulation après ce délai, le locataire devra payer la totalité du montant de la réservation.

Entraide	Adulte local	Clientèle prioritaire régionale		Adulte régional	Privé	Organisme collaborateur
	22 ans et +	jeune, famille, aîné	adulte			
0	50%	50%	100%	100%	200%	100%

0.00 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	15.00 \$
---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------

0.00 \$	31.25 \$	31.25 \$	62.50 \$	62.50 \$	125.00 \$	62.50 \$
---------	----------	----------	----------	----------	-----------	----------

0.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	20.00 \$	20.00 \$	40.00 \$	20.00 \$
---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

0.00 \$	70.00 \$	70.00 \$	140.00 \$	140.00 \$	280.00 \$	140.00 \$
0.00 \$	175.00 \$	175.00 \$	350.00 \$	350.00 \$	700.00 \$	350.00 \$

0.00 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	15.00 \$
---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------

--	--	--	--	--	--	--

0.00 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	15.00 \$
---------	---------	---------	----------	----------	----------	----------

Annexe F - SECTION LOISIRS LOCAUX MUNICIPAUX

Description	Tarif de base	Clientèle prioritaire locale	
		0 à 21 ans	22 ans et +
		0	50%

LOCAUX MUNICIPAUX - TAUX HORAIRE (PLUS TAXES)

Ouverture d'un bâtiment = Tarification minimum de 3 h.

Pavillon parc du Pré-Vert			
Salle polyvalente	25.00 \$	0.00 \$	12.50 \$
Salle des patineurs	15.00 \$	0.00 \$	7.50 \$
Pavillon parc du Portageur			
Salle polyvalente	25.00 \$	0.00 \$	12.50 \$
Salle des patineurs	15.00 \$	0.00 \$	7.50 \$
Pavillon parc de la Commune			
Salle polyvalente (demie)	15.00 \$	0.00 \$	7.50 \$
Salle polyvalente (double)	25.00 \$	0.00 \$	12.50 \$
Maison des aînés			
Salle de billard	15.00 \$	N/A	7.50 \$
Salle polyvalente (demie)	25.00 \$	N/A	12.50 \$
Salle polyvalente (double)	50.00 \$	N/A	25.00 \$
Terrains de pétanque intérieurs	20.00 \$	N/A	10.00 \$
Centre communautaire			
Salle polyvalente (simple)	12.50 \$	0.00 \$	6.25 \$
Salle polyvalente (double)	25.00 \$	0.00 \$	12.50 \$
Salle polyvalente (triple)	37.50 \$	0.00 \$	18.75 \$
Salle #3	5.00 \$	0.00 \$	2.50 \$
École du Carrousel			
Salle polyvalente	25.00 \$	0.00 \$	12.50 \$
Demi-salle polyvalente A	12.50 \$	0.00 \$	6.25 \$
Demi-salle polyvalente B	12.50 \$	0.00 \$	6.25 \$

Gymnase (vestiaire inclus)	30.00 \$	0.00 \$	15.00 \$
Vestiaire 1	7.50 \$	0.00 \$	3.75 \$
Vestiaire 2	7.50 \$	0.00 \$	3.75 \$
Bureau	5.00 \$	0.00 \$	2.50 \$

École de la Source			
Gymnase	30.00 \$	0.00 \$	15.00 \$

École secondaire le Carrefour			
Salle de classe	15.00 \$	0.00 \$	7.50 \$
Salle polyvalente	20.00 \$	0.00 \$	10.00 \$
Gymnase (demi)	30.00 \$	0.00 \$	15.00 \$
Gymnase (double)	60.00 \$	0.00 \$	30.00 \$
Cafétéria			
<i>*La cafétéria sert de salle de réception pouvant accueillir 450 personnes. De plus, le tarif de location comprend l'espace vestiaire, bar, hall d'entrée, local B-118, services sanitaires.</i>			
<i>*Préparation en sus. Voir les locations en fonction de la mission.</i>			
<i>Demi</i>	30.00 \$	0.00 \$	15.00 \$
<i>Double</i>	60.00 \$	0.00 \$	30.00 \$

Espace d'entreposage - Tarif annuel au pied carré	2.00 \$	0.00 \$	
--	---------	---------	--

Modification ou annulation

La Ville de Varennes se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité (lieu, horaire, etc.) dans le cas où le nombre de participants s'avère insuffisant ou si un événement fortuit survient. Dans une telle situation, nous vous aviserons dans les meilleurs délais.

Si la Ville de Varennes annule ou modifie les conditions de l'activité avant le début de celle-ci, le participant pourra obtenir un remboursement intégral.

°Organisme reconnu: L'organisme s'engage à aviser la Ville de toute modification devant être apportée au présent contrat, le mercredi midi de la semaine précédente, débutant le dimanche. Des frais d'annulation tardive (après le mercredi midi de la semaine précédente, débutant le dimanche) ou de non-utilisation des espaces réservés seront chargés aux locataires. Ces frais seront de 20 % du tarif de location de base établi dans la politique de tarification de la Ville de Varennes, pour un montant minimum de 8 \$ par heure, pour l'ensemble des heures non utilisées.

°Groupe privé: Le locataire s'engage à aviser la Ville de toute modification devant être apportée au présent contrat quinze (15)

jours avant la date de l'événement. En cas d'annulation après ce délai, le locataire devra payer la totalité du montant de la réservation.

Par ailleurs, l'utilisation d'espace non assigné dans le protocole d'entente sera chargée à 100 % de la tarification établie pour les organismes de toutes les catégories de reconnaissance et de soutien aux organismes.

Entraide	Adulte local	Clientèle prioritaire régionale		Adulte régional	Privé	Organisme collaborateur
		jeune, famille, aîné	adulte			
0	22 ans et + 50%	50%	100%	100%	200%	100%

0.00 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	25.00 \$	50.00 \$	25.00 \$
0.00 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	15.00 \$

0.00 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	25.00 \$	50.00 \$	25.00 \$
0.00 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	15.00 \$

0.00 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	15.00 \$
0.00 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	25.00 \$	50.00 \$	25.00 \$

0.00 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	15.00 \$
0.00 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	25.00 \$	50.00 \$	25.00 \$
0.00 \$	25.00 \$	25.00 \$	50.00 \$	50.00 \$	100.00 \$	50.00 \$
0.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	20.00 \$	20.00 \$	40.00 \$	N/D

0.00 \$	6.25 \$	6.25 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	12.50 \$
0.00 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	25.00 \$	50.00 \$	25.00 \$
0.00 \$	18.75 \$	18.75 \$	37.50 \$	37.50 \$	75.00 \$	37.50 \$
0.00 \$	2.50 \$	2.50 \$	5.00 \$	5.00 \$	10.00 \$	5.00 \$

0.00 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	25.00 \$	50.00 \$	25.00 \$
0.00 \$	6.25 \$	6.25 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	12.50 \$
0.00 \$	6.25 \$	6.25 \$	12.50 \$	12.50 \$	25.00 \$	12.50 \$

0.00 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	30.00 \$	60.00 \$	30.00 \$
0.00 \$	3.75 \$	3.75 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	7.50 \$
0.00 \$	3.75 \$	3.75 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	7.50 \$
0.00 \$	2.50 \$	2.50 \$	5.00 \$	5.00 \$	10.00 \$	5.00 \$

0.00 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	30.00 \$	60.00 \$	30.00 \$
---------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

0.00 \$	7.50 \$	7.50 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	15.00 \$
0.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	20.00 \$	20.00 \$	40.00 \$	20.00 \$
0.00 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	30.00 \$	60.00 \$	25.00 \$
0.00 \$	30.00 \$	30.00 \$	60.00 \$	60.00 \$	120.00 \$	50.00 \$
0.00 \$	15.00 \$	15.00 \$	30.00 \$	30.00 \$	60.00 \$	30.00 \$
0.00 \$	30.00 \$	30.00 \$	60.00 \$	60.00 \$	120.00 \$	60.00 \$

0.00 \$	2.00 \$	2.00 \$	N/A	N/A	N/A
---------	---------	---------	-----	-----	-----

atégories, sauf s'il s'agit de la tenue d'un événement spécial accordé par la Ville, selon les règles convenues dans la politique de

Annexe G - SECTION BIBLIOTHÈQUE, ARTS ET CULTURE

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUEL	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Résident	
Non-résident (carte loisirs)	
Non-résident avec adresse d'affaires dans la Ville	
REEMPLACEMENT	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Carte loisirs	
Ouvrage	En sus du coût de l'ouvrage
Boîtier de disque compact	
Reliure (volume perdu ou endommagé)	
RETARD (PAR JOUR)	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Livre, livre-audio, cédérom, revue, partition musicale, disque compact, DVD, livre-audio.	Secteur adulte maximum 13.00 \$
Livre, cédérom, revue, disque compact, DVD, livre-audio.	Secteur jeune, maximum 10.00 \$
Best-Seller en location	
Envoi d'une facture lors d'un retard	
IMPRESSION - REPRODUCTION	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Photocopieur	Par copie noir & blanc 8 1/2 x 11, 8 1/2 x 14 et 11 x 17
	Par copie couleur 8 1/2 x 11 et 8 1/2 x 14
	Par copie couleur 11 x 17
Impression de résultats de recherche Internet	Par page noir & blanc
	Par page couleur
COLLECTION PARTICULIÈRE (PAR JOUR)	
Best-Seller en location	
AUTRES	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Vente de sac réutilisable	
Téléphone	

Numérisation de document sans impression	
Frais pour réservation de documents	
ARTS ET CULTURE - VOLET ÉDUCATIF - ANIMATION ET VIE CULTURELLE	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Atelier en art pour adulte (1/2 journée)	
Atelier en art pour adulte (journée complète)	

**Tous les tarifs sont présentés sans taxes sauf aux endroits indiqués*



TARIF
Gratuit
75.00 \$
Gratuit

TARIF
5.00 \$
5.00 \$
2.00 \$
10.00 \$

TARIF
0.20 \$
0.15 \$
3.00 \$
5.00 \$

TARIF
0.30 \$
0.50 \$
1.00 \$
0.30 \$
0.50 \$

3.00 \$

TARIF
2.00 \$
Gratuit

1.00 \$ / page
Gratuit
TARIF
15.00 \$ / atelier
30.00 \$ / atelier

Annexe H - SECTION TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE INTERNE

Main-d'œuvre

DESCRIPTION

(Taux horaire selon la convention collective en vigueur et l'échelle salariale du personnel cadre)

Taux horaire majorés des avantages sociaux de 30 % chargés pour tout travail effectué du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Taux horaire + avantages sociaux de 30 %, le tout majoré de 50 % pour travail accompli en dehors des heures normales, le samedi et les jours fériés

Taux horaire + avantages sociaux de 30 %, le tout majoré de 100 % pour travail effectué le dimanche

Minimum d'une (1) heure exigée pour travail ou location effectuée durant les heures normales

Minimum de trois (3) heures à taux supplémentaire exigé lors du rappel d'un employé en dehors des heures normales de travail

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

DESCRIPTION

Automobile ou camionnette

Rouleau compacteur

Rétrocaveuse

Camion 6 roues avec boîte basculante

Camion 10 roues avec boîte basculante

Souffleuse à neige routière

Balai mécanique et balai aspirateur

Compresseur remorque

Tracteur avec équipement

Tracteur chargeur
MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT (SUITE)
Écureur d'égout réservoir 2 000 gallons
Pompe 4" sur remorque
Camion outil
Camion 10 roues avec équipement à neige
Mini-pelle
Fardier 30 000 lbs (avec camion)
Véhicule tout-terrain
Génératrice 700 Kv
Déchetuseuse Bandit
Remorque outil / Aqueduc et Égoûts
Terreauteur
Remorque asphalte Marathon
Remorque de scène

TRAVAUX À CONTRAT

Entrées charretières

Coupe standard d'une bordure pour élargir ou aménager une entrée

Coupe en biseau d'une bordure pour élargir ou aménager une entrée

Coupe d'un trottoir pour élargir ou aménager une entrée (500 mm à 750 mm)

Coupe d'un trottoir pour élargir ou aménager une entrée (751 à 1 000 mm)

Coupe d'un trottoir pour élargir ou aménager une entrée (1 001 à 1 250)

Coupe d'un trottoir pour élargir ou aménager une entrée (1 251 à 1 500)

Reconstruction d'une bordure (contractuel / régie)

Reconstruction d'un trottoir (contractuel / régie)

REMARQUE : Pour toute demande de coupe de bordure ou de trottoir face à une entrée charretière, advenant le cas où la hauteur entre supérieure ou égale à 50 mm (2 pouces), la Ville pourrait en assumer les frais.

¹⁾ Des frais de déplacement de 20.00 \$ seront facturés pour chaque visite supplémentaire.

Intervention sur un cours d'eau (Règl. 172-3 de la MRC)

Frais d'analyse par un ingénieur des plans soumis pour la mise en place d'un projet ayant un impact sur le débit de pointe d'un cours d'eau - Ouvrages à des fins privées (résidentielles ou agricoles desservant une propriété)

Frais d'analyse par un ingénieur des plans soumis pour la mise en place d'un projet ayant un impact sur le débit de pointe d'un cours d'eau - Ouvrages à des fins publiques (institutionnelles, commerciales, industrielles, publiques ou plusieurs propriétés résidentielles ou agricoles)

Branchement d'aqueduc ou d'égoût

Installation ou remplacement d'une entrée d'aqueduc et d'égout

Frais d'analyse des plans soumis pour le raccordement par un ingénieur ou un technologue du Service du génie

Surveillance municipale lors d'un raccordement par un technologue du Service du génie

Inspection télévisée d'égout

Raccordement aux services d'utilités publiques privés

Frais d'analyse des plans soumis et surveillance municipale par un technologue du Service du génie lors d'un raccordement de service d'utilité publique privé

Compteur d'eau

Installation
Vérification, entretien, réparation, remplacement
SERVICES À TARIF FIXE
Eau potable
Ouverture et fermeture d'une entrée d'eau
Ajustement d'une boîte de service
Inspection annuelle d'une borne d'incendie privée
Localisation d'une conduite ou boîte de service
Réparation borne d'incendie
Divers
Utilisation du site de dépôt de neige usée - camion de 6 ou 10 roues
Utilisation du site de dépôt de neige usée - camion de 12 roues
Utilisation du site de dépôt de neige usée - camion semi remorque
Déplacement d'une borne d'incendie, d'un lampadaire ou autre infrastructure municipale

Ramassage de biens laissés sur le pavé
Entreposage de biens laissés sur le pavé
Barricades/enseignes ou cônes (excluant livraison)
Fourniture par la Ville d'un conteneur de déchet domestique semi-enfouis (pour les développements desservis par conteneur)
Fourniture par la Ville d'un conteneur de collecte sélective semi-enfouis (pour les développements desservis par conteneur)

Note 1 : Seulement pour les activités autorisées au préalable par le conseil, et ce, sans frais

**Tous les tarifs sont présentés sans taxes sauf aux endroits indiqués*



DÉTAILS	TARIF
	Voir convention et échelle salariale
	Calcul
	Calcul
	Calcul
	Calcul
	Calcul



DÉTAILS	TARIF
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 34.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 34.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 104.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 52.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 104.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 164.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 157.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 28.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 80.00

(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 104.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 137.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 39.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 98.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 125.00
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$ 94.00
	\$ 152.00
	\$ 34.00
	\$ 137.00
	\$ 39.00
	\$ 98.00
	\$ 39.00
	\$ 39.00
	\$ 39.00
	\$ 39.00

Par mètre linéaire, plus frais d'administration de 40.00 \$ ¹⁾	Coûts réels
Par mètre linéaire, plus frais d'administration de 40.00 \$ ¹⁾	Coûts réels
Par mètre linéaire, plus frais d'administration de 40.00 \$ ¹⁾	Coûts réels
Par mètre linéaire, plus frais d'administration de 40.00 \$ ¹⁾	Coûts réels
Par mètre linéaire, plus frais d'administration de 40.00 \$ ¹⁾	Coûts réels
Par mètre linéaire, plus frais d'administration de 40.00 \$ ¹⁾	Coûts réels
Par mètre linéaire, plus frais d'administration de 40.00 \$ ¹⁾	Coûts réels
Par mètre carré, plus frais d'administration de 40.00 \$ ¹⁾	Coûts réels

Le pavage et le dessus de la bordure ou du trottoir est

Frais d'administration de 10 %	Dépôt de 200.00\$ + coûts réels
Frais d'administration de 10 %	Dépôt de 400.00\$ + coûts réels

--	--

Frais d'administration de 10% - minimum de 30.00 \$	Coûts réels
Frais d'administration de 10% - minimum de 30.00 \$	Coûts réels
Frais d'administration de 10% - minimum de 30.00 \$	Coûts réels
(taux horaire excluant le taux d'un homme à tout faire)	\$29.00
Frais d'administration de 10% - minimum de 30.00 \$	Coûts réels

Frais d'administration de 10% - minimum de 30.00 \$		Réels
Frais d'administration de 10% - minimum de 30.00 \$		Réels
Le même jour - coût unique	\$	34.00
Jours différents - par intervention	\$	34.00
	\$	34.00
1 fois dans l'année	\$	137.00
	\$	34.00
coût réel+ frais d'administration de 10%		Réels
Par voyage (en respect de la politique d'utilisation du site municipal de dépôt des neiges usées par les compagnies privées de déneigement)	\$	51.00
Par voyage (en respect de la politique d'utilisation du site municipal de dépôt des neiges usées par les compagnies privées de déneigement)	\$	58.00
Par voyage en respect de la politique d'utilisation du site municipal de dépôt des neiges usées par les compagnies privées de déneigement	\$	73.00
Frais d'administration de 10% - minimum de 30.00 \$		Réels

Coût de la main d'œuvre et de l'équipement nécessaire	Réels
cout réel + frais d'administration de 10%	Selon le calcul établi
Par unité / jour	Voir Note 1
Par unité de logement du développement	90.00 \$
Par unité de logement du développement	90.00 \$

Annexe I - SECTION URBANISME ET ENVIRONNEMENT

PERMIS DE LOTISSEMENT OU DE CONSTRUCTION EXIGÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 711

Lotissement

DESCRIPTION	DÉTAILS
Toutes catégories d'opérations cadastrales nécessitant un permis, à l'exception d'une opération cadastrale relative à l'annulation, au remplacement, à la modification ou à la correction d'un numéro de lot, ou à l'ajout d'un numéro de lot omis, dans la mesure où aucun nouveau lot ni modification aux dimensions d'un lot existant ne résulte de l'opération cadastrale	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base (par lot distinct créé ou modifié). Dans le cas d'une opération cadastrale pour élaborer une déclaration de copropriété en vertu des articles 1038 et 3030 du Code civil du Québec (L.Q., 1991, c. 64), ou pour aliéner la partie du bâtiment requérant la partition de la portion du terrain au-dessus de laquelle elle est érigée, seuls les frais de base s'appliquent.

Construction d'un bâtiment principal

DESCRIPTION:	DÉTAILS
dont l'usage principal est la classe "habitation en milieu agricole" ou le groupe habitation (H), sauf la classe "mixte" et la classe "collective"	Premier logement
	Logements additionnels
dont l'usage principal est le groupe industrie (I)	Frais de base
	Tarif établi selon la superficie de plancher à ajouter aux frais de base
dont l'usage principal est la classe "mixte" du groupe habitation (H)	Tarif établi selon la superficie de plancher, excluant les logements, avec un minimum de 500.00 \$ et un maximum de 10 000.00 \$. À ce montant s'ajoute 100.00 \$ par logement
dont l'usage principal est la classe "collective" du groupe habitation (H)	Tarif établi selon la superficie de plancher, avec un minimum de 400.00 \$ et un maximum de 10 000.00 \$
dont l'usage principal est le groupe commerce et service (C) ou le groupe communautaire (P)	Frais de base
	Tarif établi selon la superficie de plancher à ajouter aux frais de base
dont l'usage principal est le groupe agricole (A), sauf la classe "habitation en milieu agricole"	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux

Agrandissement d'un bâtiment principal	
DESCRIPTION:	DÉTAILS
dont l'usage principal est la classe "habitation en milieu agricole" ou le groupe habitation (H), sauf la classe "mixte" et la classe "collective"	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux. Le coût maximal du permis d'agrandissement est limité au coût d'un permis pour la construction d'un bâtiment principal de même catégorie
dont l'usage principal est le groupe industrie (I)	Frais de base
	Tarif établi selon la superficie de plancher ajoutée à ajouter aux frais de base
dont l'usage principal est la classe "mixte" ou "collective" du groupe habitation (H)	Tarif établi selon la superficie de plancher ajoutée, avec un minimum de 200.00 \$ et un maximum de 10 000.00 \$
dont l'usage principal est le groupe commerce et service (C) ou le groupe communautaire (P)	Frais de base
	Tarif établi selon la superficie de plancher ajoutée à ajouter aux frais de base
dont l'usage principal est le groupe agricole (A), sauf la classe "habitation en milieu agricole"	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux

Transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
DESCRIPTION:	DÉTAILS
dont l'usage principal est la classe "habitation en milieu agricole" ou le groupe habitation (H), sauf la classe "mixte" et la classe "collective". Travaux autres que ceux subventionnés dans le cadre d'un programme d'aide aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par la pyrite	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux. Le coût maximal du permis de transformation ou rénovation est limité au coût d'un permis pour la construction d'un bâtiment principal de même catégorie
dont l'usage principal est la classe "habitation en milieu agricole" ou le groupe habitation (H), sauf la classe "mixte" et la classe "collective". Travaux subventionnés dans le cadre d'un programme d'aide aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par la pyrite	
dont l'usage principal est le groupe industrie (I)	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux
dont l'usage principal est la classe "mixte" ou "collective" du groupe habitation (H), le groupe commerce et service (C) ou le groupe communautaire (P)	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux
dont l'usage principal est le groupe agricole (A), sauf la classe "habitation en milieu agricole"	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux
Bâtiments accessoires	
DESCRIPTION:	DÉTAILS
Construction d'un garage isolé dont l'usage principal est le groupe habitation (H) ou la classe "habitation en milieu agricole"	
Construction d'une remise isolée ou attenante à un bâtiment principal dont l'usage principal est le groupe habitation (H) ou la classe "habitation en milieu agricole"	

Construction d'un abri d'auto permanent isolé dont l'usage principal est le groupe habitation (H) ou la classe "habitation en milieu agricole"	
Construction d'un autre bâtiment accessoire à un bâtiment principal dont l'usage principal est le groupe habitation (H) ou la classe "habitation en milieu agricole" et qui nécessite l'obtention d'un permis de construction	
Construction d'un bâtiment accessoire à un bâtiment principal dont l'usage principal est le groupe commerce et service (C), le groupe industrie (I) ou le groupe communautaire (P) et qui nécessite l'obtention d'un permis de construction.	Frais de base
	Tarif établi selon la superficie de plancher à ajouter aux frais de base
Construction d'un bâtiment accessoire à un bâtiment principal dont l'usage principal est le groupe agricole (A), excluant la classe " habitation en milieu agricole ", et qui nécessite l'obtention d'un permis de construction.	
Agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment accessoire dont l'usage principal est le groupe habitation (H) ou le groupe agricole (A) et qui nécessite l'obtention d'un permis de construction.	
Agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment accessoire dont l'usage principal est le groupe commerce et service (C), le groupe industrie (I) ou le groupe communautaire (P) et qui nécessite l'obtention d'un permis de construction.	Frais de base
	Tarif établi selon la superficie de plancher ajoutée à ajouter aux frais de base

Constructions et équipements accessoires	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Construction, agrandissement ou installation d'une piscine, d'un spa ou d'un sauna	
Installation ou modification d'une cheminée et/ou d'un appareil à combustion et/ou d'un réservoir de 175 litres ou plus de matières dangereuses	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux.
Construction, agrandissement, installation ou transformation d'un perron, balcon, galerie, terrasse, escalier extérieur, véranda, rampe d'accès et autres constructions similaires	
Construction, agrandissement, installation ou transformation d'une marquise	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux.
Construction, agrandissement, installation ou transformation d'un avant-toit nécessitant l'obtention d'un permis de construction	
Construction, agrandissement ou installation d'une antenne ou un bâti d'antenne nécessitant l'obtention d'un permis de construction	
Construction, agrandissement ou installation d'une éolienne ou d'un capteur énergétique	
Construction, installation ou modification d'un équipement accessoire à un bâtiment principal dont l'usage principal est le groupe commerce et service (C), le groupe industrie (I) ou le groupe communautaire (P) et qui nécessite l'obtention d'un permis de construction	Frais de base
	Montant à ajouter aux frais de base, par tranche de 1 000.00 \$ du coût des travaux
Construction, installation ou modification d'un équipement accessoire à un bâtiment principal dont l'usage principal est le groupe agricole (A), excluant la classe "habitation en milieu agricole", et qui nécessite l'obtention d'un permis de construction	
Autres constructions	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Installation, déplacement ou modification d'un panneau-réclame nécessitant l'obtention d'un permis de construction	
Construction, transformation ou aménagement d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées	

Construction, transformation ou aménagement d'un ouvrage de prélèvement des eaux	
--	--

AUTRES PERMIS	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Certificat d'autorisation d'arrosage exigé par le règlement numéro 782	
Permis de vente-débarras	Évènements biannuels organisés par la Ville
	Autres
Permis de colportage exigé par le règlement numéro 825	Organisme accrédité, organisation et clubs sociaux locaux etc.
	Autres

CERTIFICATS D'AUTORISATION EXIGÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 711**Bâtiment principal et bâtiment accessoire**

DESCRIPTION	DÉTAILS
Démolition en tout ou en partie d'un bâtiment principal	
Démolition en tout ou en partie d'un bâtiment principal agricole	
Démolition en tout ou en partie d'un bâtiment accessoire nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation	
Déplacement en tout ou en partie d'un bâtiment principal	
Déplacement en tout ou en partie d'un bâtiment accessoire nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation	
Autres ouvrages et travaux	
Ouvrage et travaux dans la plaine inondable	
Ouvrage et travaux sur ou au-dessus de la rive ou du littoral	
Ouvrage en zone à risque de mouvement de sol	
Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation	
Clôture, haie, muret et mur de soutènement nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation	
Abattage d'arbres nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation	
Implantation d'un nouvel usage et changement d'usage nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation	
Changement de propriétaire ou de raison sociale pour un usage commercial ou industriel	
Augmentation du nombre d'unités animales	
Modification du type d'unités animales	
Installation, déplacement ou modification d'une enseigne permanente nécessitant l'obtention d'un certificat d'autorisation	Installation, déplacement ou modification d'une enseigne
	Modification du contenu d'une enseigne
Installation d'une enseigne temporaire nécessitant l'émission d'un certificat d'autorisation	

RENOUVELLEMENT DE PERMIS

DESCRIPTION	DÉTAILS
Renouvellement d'un permis de construction	

CERTIFICATS ET AUTORISATIONS DIVERSES

DESCRIPTION	DÉTAILS
Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q.	
Déclaration d'un droit à la C.P.T.A.Q.	
Demande de certificat de conformité (en vertu de la LQE)	
Autres demandes de certificats de conformité	
Certificat d'enregistrement annuel - Entrepreneur - Application de pesticides	
Certificat d'enregistrement annuel - Entrepreneur - Élagage et abattage d'arbres	

MÉSENTENTES EN ZONE AGRICOLE (Article 35 et 36 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, c. 6))

DESCRIPTION	DÉTAILS
Examen de la demande	
Avis de convocation des propriétaires intéressés ou affectés	
Visite des lieux, réception des observations et conciliation	
Confection de l'ordonnance	
1 ^{er} rapport d'inspection	
2 ^e rapport d'inspection	
Toute autre visite des lieux	

DEMANDES D'URBANISMES

DESCRIPTION	DÉTAILS
Demande de modification d'un règlement d'urbanisme	En cas de refus du Conseil de procéder au changement, un montant de 300.00 \$ est conservé par la Ville pour couvrir les frais d'étude du dossier
Demande pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble	En cas de refus du Conseil de donner suite à la demande, un montant de 300.00 \$ est conservé par la Ville pour couvrir les frais d'étude du dossier
Demande de dérogation mineure	Montant de 250.00 \$ non remboursable pour les frais d'analyse du dossier. Montant de 250.00 \$ remboursable si le requérant retire sa demande avant que les frais relatifs à l'avis public ne soient engagés
Demande d'usage conditionnel	

RACCORDEMENT À L'AQUEDUC ET/OU À L'ÉGOUT**DESCRIPTION**

Dépôt de garantie pour l'inspection du raccordement au réseau municipal d'aqueduc, d'égout sanitaire ou d'égout pluvial.

DÉTAILS

Le dépôt est remboursé au propriétaire de l'immeuble s'il satisfait aux exigences quant à l'inspection des travaux par la Ville avant remblayage et quant à la conformité du raccordement aux règlements municipaux et aux règles de l'art, sans restreindre les autres recours que la Ville pourrait entreprendre pour faire respecter sa réglementation ou pour apporter des travaux correctifs. Tous les frais inhérents à l'inspection (véhicules, équipements, main-d'œuvre, etc.) sont déduits du dépôt de garantie.

GARANTIES FINANCIÈRES	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Dépôt de garantie pour un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation d'une habitation assujetties à un plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)	Le dépôt de garantie est remboursable dans un délai de 36 mois suivant l'émission du permis de construction, sur réalisation de l'ensemble des travaux prévus à celui-ci. À l'échéance de ce délai, la garantie financière est conservée par la Ville, sans exempter le propriétaire de l'application de la réglementation.
Dépôt de garantie pour un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation extérieur ou de transformation extérieur d'une habitation multifamiliale ou collective	Le dépôt de garantie est remboursable dans un délai de 36 mois suivant l'émission du permis de construction, sur réalisation de l'ensemble des travaux prévus à celui-ci. À l'échéance de ce délai, la garantie financière est conservée par la Ville, sans exempter le propriétaire de l'application de la réglementation.
Dépôt de garantie pour un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation extérieur ou de transformation extérieur d'un bâtiment commercial ou industriel	Le dépôt de garantie est remboursable dans un délai de 36 mois suivant l'émission du permis de construction, sur réalisation de l'ensemble des travaux prévus à celui-ci. À l'échéance de ce délai, la garantie financière est conservée par la Ville, sans exempter le propriétaire de l'application de la réglementation.
Dépôt de garantie pour un projet de construction ou d'agrandissement d'une aire de stationnement d'un emplacement commercial ou industriel	Le dépôt de garantie est remboursable dans un délai de 36 mois suivant l'émission du permis de construction, sur réalisation de l'ensemble des travaux prévus à celui-ci. À l'échéance de ce délai, la garantie financière est conservée par la Ville, sans exempter le propriétaire de l'application de la réglementation.
Dépôt de garantie pour un projet d'aménagement du terrain d'un emplacement commercial ou industriel	Le dépôt de garantie est remboursable dans un délai de 36 mois suivant l'émission du certificat d'autorisation, sur réalisation de l'ensemble des travaux prévus à celui-ci. À l'échéance de ce délai, la garantie financière est conservée par la Ville, sans exempter le propriétaire de l'application de la réglementation.
DIVERS	
DESCRIPTION	DÉTAILS
Plan de numérotation civique (urbain ou rural), plan de zonage 1/2 et 2/2 (urbain ou rural)	Par feuillet

Panneau – Passage d'incendie	
Frais de consultation publique- Projet d'élevage porcin	

**Tous les tarifs sont présentés sans taxes sauf aux endroits indiqués*

TARIF	
	100.00 \$
	50.00 \$
TARIF	
	500.00 \$
	100.00 \$
	300.00 \$
	1.75 \$ / m ²
	0.75 \$ / m ²
	0.75 \$ / m ²
	300.00 \$
	1.75 \$ / m ²
	100.00 \$
	1.00 \$

TARIF	
	25.00 \$
	3.00 \$
	\$300.00
	1.75 \$ / m ²
	0.75 \$ / m ²
	\$300.00
	1.75 \$ / m ²
	25.00 \$
	2.00 \$

TARIF
25.00 \$
\$3.00
300.00 \$
\$50.00
3.00 \$
\$50.00
3.00 \$
25.00 \$
\$3.00
TARIF
50.00 \$
30.00 \$

30.00 \$
30.00 \$
30.00 \$
1.75 \$ / m ²
30.00 \$
20.00 \$
\$30.00
1.75 \$ / m ²

TARIF	
	30.00 \$
	25.00 \$
	\$3.00
	30.00 \$
	25.00 \$
	\$3.00
	30.00 \$
	200.00 \$
	30.00 \$
	\$50.00
	3.00 \$
	30.00 \$
TARIF	
	75.00 \$
	50.00 \$

50.00 \$

TARIF	
	Gratuit
	Aucun permis requis
	20.00 \$
	Gratuit
	250.00 \$

TARIF	
	300.00 \$
	\$20.00
	\$20.00
	150.00 \$
	30.00 \$
	20.00 \$
	\$20.00
	Gratuit
	\$50.00
	Gratuit
	Gratuit
	50.00 \$
	50.00 \$
	20.00 \$
	20.00 \$
	75.00 \$
	25.00 \$
	20.00 \$

TARIF	
	Tarif du permis initial

TARIF	
	100.00 \$
	Gratuit
	100.00 \$
	50.00 \$
	100.00 \$
	100,00 \$

TARIF	
	50.00 \$
	20.00 \$
	150.00 \$
	100.00 \$
	65.00 \$
	65.00 \$
	50.00 \$

TARIF	
	1 500.00 \$
	1 500.00 \$
	500.00 \$
	200.00 \$

TARIF	
	2 500.00 \$
En période hivernale	5 000.00 \$
Sur emprise MTQ	10 000.00 \$

TARIF
0,5 % de la valeur des travaux (Min. 500.00 \$ - Max. 2 500.00 \$)
0,5 % de la valeur des travaux (Min. 500.00 \$ - Max. 5 000.00 \$)
0,5 % de la valeur des travaux (Min. 500.00 \$ - Max. 10 000.00 \$)
2 000.00 \$
2 000.00 \$

TARIF
7.50 \$

60.00 \$
600.00 \$

Annexe J - SECTION COMPLEXE AQUATIQUE

Bains libres

Type d'entrée	Tarification RÉSIDENT	Tarification NON-RÉSIDENT
Entrée simple		
Bout'chou (6 ans et moins)	\$1.95	\$2.95
Junior (7-17 ans)	\$2.70	\$4.10
Adulte	\$3.45	\$5.35
Sénior	\$2.45	\$3.80
Écoles, CPE, services de garde et camps de jour de Varennes*	\$2.15	n/a
Écoles, CPE, services de garde et camps de jour de l'extérieur de Varennes*	n/a	\$3.15
Cartes 10 bains		
Bout'chou (6 ans et moins)	\$13.25	\$18.90
Junior (7-17 ans)	\$18.35	\$26.50
Adulte	\$24.50	\$34.70
Sénior	\$17.35	\$24.20
Carte 15 bains		
Bout'chou (6 ans et moins)	\$17.35	\$25.75
Junior (7-17 ans)	\$25.00	\$37.25
Adulte	\$33.40	\$50.00
Sénior	\$22.70	\$33.90
Cartes 20 bains		
Bout'chou (6 ans et moins)	\$18.35	\$29.10
Junior (7-17 ans)	\$28.55	\$44.60
Adulte	\$39.25	\$61.80
Sénior	\$25.50	\$40.80
Abonnement mensuel		
Bout'chou (6 ans et moins)	\$20.90	\$32.15
Junior (7-17 ans)	\$31.10	\$47.45
Adulte	\$41.30	\$63.75
Sénior	\$28.05	\$42.60
Abonnement annuel **		
Bout'chou (6 ans et moins)	\$47.15	\$70.90
Junior (7-17 ans)	\$69.35	\$104.55
Adulte	\$90.25	\$136.15
Sénior	\$64.50	\$97.00
Famille ***	\$185.65	\$277.95

*L'accès est gratuit pour l'accompagnateur d'un groupe de 5 enfants de 0 à 5 ans et pour l'accompagnateur d'un groupe de 10 enfants de 6 à 12 ans.

L'accès est également gratuit pour l'accompagnateur d'une personne handicapée.

Programme natation préscolaire (4 mois à 5 ans) - CARTE LOISIRS OBLIGATOIRE

Croix-rouge natation préscolaire (4 mois à 5 ans)		
Cours	Ratio maximal	Durée (minutes / cours)
Étoile de mer (4 à 12 mois)	1/10	25
Canard (12 à 24 mois)	1/10	25
Tortue de mer (24 à 36 mois)	1/10	25
Loutre de mer (3 à 5 ans)	1/6	25
Salamandre (3 à 5 ans)	1/6 *	40
Poisson-Lune (3 à 6 ans)	1/6 **	40
Crocodile (3 à 6 ans)	1/6 **	40
Baleine (3 à 6 ans)	1/6 **	40
Début'eau	1/6	40

Note : * Veuillez noter que la présente grille tarifaire est basée sur une session de 10 semaines, mais que les prix seront ajustés en fonction du nombre de semaines par :

*: l'enfant se déplace seul, c'est-à-dire sans l'aide d'un parent, mais avec une aide flottante.

** : l'enfant se déplace seul, c'est-à-dire sans l'aide d'un parent ou d'une aide flottante.

Programme pour enfants - CARTE LOISIRS OBLIGATOIRE

Cours	Ratio maximal	Durée (minutes/cours)
Junior 1	1/6	40
Junior 2	1/7	40
Junior 3	1/8	40
Junior 4	1/9	40
Junior 5	1/10	55
Junior 6	1/10	55
Junior 7	1/10	55
Junior 8	1/10	55
Junior 9	1/10	55
Junior 10	1/10	55

Note : * Veuillez noter que la présente grille tarifaire est basée sur une session de 10 semaines, mais que les prix seront ajustés en fonction du nombre de semaines par :

NOUVEAUTÉ: Rabais de 10% pour une inscription du 2^e enfants, de 20% pour le 3^e enfant et 30% pour le 4^e enfant (applicable sur les inscriptions ju

NOUVEAUTÉ: Évaluation sur demande au coût de 10.00 \$ et déductible sur une inscription

ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES POUR ENFANTS

Cours	Ratio maximal	Durée (minutes/cours)
À la découverte de l'eau	1/12	40
Entraînement ado	1/12	55

Camp de jour - CARTE LOISIRS OBLIGATOIRE

Activités	Ratio maximal	Durée (heures)
Montant par semaine	1/15	35,0
Montant pour 8 semaines	1/15	280,0
Montant à la journée	1/15	7,0
Service de garde (par sem.)	1/15	4,5
Service de garde (8 sem.)	1/15	4,5
Service de garde (par jour) *	1/15	4,5
Camp spécialisé	1/15	35
T-Shirt	-	-
Si l'enfant est inscrit à 4 semaines ou plus	-	-

Camp de jour - relâche scolaire - CARTE LOISIRS OBLIGATOIRE

Activités	Ratio maximal	Durée (heures)
Montant par semaine	1/15	35,0
Montant à la journée	1/15	7,0
Service de garde (par sem.)	1/15	22,5
Service de garde (par jour)	1/15	4,5

Programme pour adultes et adolescents - CARTE LOISIRS OBLIGATOIRE

Cours	Ratio maximal	Durée (minutes/cours)
Natation essentiel 1 et 2	1/8	55
Natation styles de nage	1/8	55

* Cours dont le coût sera établi en fonction du nombre de participants.

Veuillez noter que la présente grille tarifaire est basée sur une session de 10 semaines mais que les prix seront ajustés en fonction du nombre de semaines par session.

Programme de mise en forme aquatique - CARTE LOISIRS OBLIGATOIRE

En ce qui a trait aux cours de mise en forme, un rabais de 25% est appliqué **sur le total de la facture** lorsque le participant s'inscrit 2 fois par semaine, et ce rabais pas

Mise en forme	Ratio maximal	Durée (minutes/cours)
55 minutes x 12 semaines	1/30	55
Formule club (à la séance)		
Aqua-aînés (organismes) (à la séance)		
Formule club (pour 12 séances)		
Formule club (pour 24 séances)		
Formule club (pour 36 séances)		

Programme de formation en sauvetage et enseignement de la natation**

Programme	Tarification (+frais d'examen)
PROGRAMME DE FORMATION EN SAUVETAGE DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE	
Etoile de bronze (préalable: pouvoir nager 100 mètres)	\$149.35
Jeune sauveteur initié	\$149.35
Médaille de bronze (préalable : 13 ans + Étoile de bronze)	\$213.20
Croix de bronze (préalable : Médaille de bronze)	\$213.20
Premiers soins - Général	\$125.00
Sauveteur national (préalables : 16 ans + Croix de bronze)	\$245.40
Requalification Sauveteur national	\$100.00
Requalification Sauveteur national (employé au Complexe aquatique de Varennes)	\$90.00
PROGRAMME DE FORMATION EN ENSEIGNEMENT DE LA NATATION DE LA CROIX-ROUGE	
Moniteur Croix-Rouge (préalables: 16 ans et certificat Aqualeader ou Moniteur de sécurité aquatique)	\$423.00
Requalification Moniteur Croix-Rouge	\$100.00
Requalification Moniteur Croix-Rouge (employé au Complexe aquatique de Varennes)	\$90.00

Note: Les frais d'examen sont inclus dans les coûts proposés. Les tarifs peuvent cependant changer sans préavis en raison de fluctuations au niveau des prix de vente du matériel et des certifications émises par la Société de sauvetage et par la Croix Rouge canadienne.

Cours privés - CARTE LOISIRS OBLIGATOIRE

Programme	Tarification
Séance de 25 minutes	\$28.70
Séance de 40 minutes	\$43.00
Séance de 55 minutes	\$57.30
Forfait 2 cours de 25 minutes	\$57.45
Forfait 2 cours de 40 minutes	\$86.00
Forfait 2 cours de 55 minutes	\$114.70
Forfait 3 cours de 25 minutes	\$86.10
Forfait 3 cours de 40 minutes	\$129.10
Forfait 3 cours de 55 minutes	\$172.05
Forfait 4 cours de 25 minutes	\$103.63
Forfait 4 cours de 40 minutes	\$155.05
Forfait 4 cours de 55 minutes	\$206.70
Forfait 5 cours de 25 minutes	\$129.55
Forfait 5 cours de 40 minutes	\$193.80
Forfait 5 cours de 55 minutes	\$258.35
Forfait 6 cours de 25 minutes	\$155.45
Forfait 6 cours de 40 minutes	\$232.95
Forfait 6 cours de 55 minutes	\$310.10
Forfait 7 cours de 25 minutes	\$181.35
Forfait 7 cours de 40 minutes	\$271.30
Forfait 7 cours de 55 minutes	\$361.75
Forfait 8 cours de 25 minutes	\$195.05
Forfait 8 cours de 40 minutes	\$292.75
Forfait 8 cours de 55 minutes	\$390.45
Forfait 9 cours de 25 minutes	\$219.55
Forfait 9 cours de 40 minutes	\$329.40
Forfait 9 cours de 55 minutes	\$439.30
Forfait 10 cours de 25 minutes	\$243.90
Forfait 10 cours de 40 minutes	\$366.00
Forfait 10 cours de 55 minutes	\$488.10
Cours de 25 minutes - Sol'eau 4 semaines	\$85.95
Cours de 40 minutes - Sol'eau 4 semaines	\$128.90
Cours de 55 minutes - Sol'eau 4 semaines	\$171.90
Cours de 25 minutes - Sol'eau 8 semaines	\$177.90
Cours de 40 minutes - Sol'eau 8 semaines	\$257.85

Cours de 55 minutes - Sol'eau 8 semaines	\$343.75
Cours de 25 minutes - Sol'eau 10 semaines	\$214.85
Cours de 40 minutes - Sol'eau 10 semaines	\$322.30
Cours de 55 minutes - Sol'eau 10 semaines	\$429.70

Cours privés: 50% de rabais pour le deuxième participant (cours semi privé)

Location bassin de 25 mètres, pataugeoire et bassin thérapeutique

CLIENTÈLE RÉGULIÈRE *

Espace loué	Tarification (\$/heure) RÉSIDENT	Tarification (\$/heure) NON-RÉSIDENT
	Bassin de 25 mètres *	\$101.20
Pataugeoire *	\$71.75	\$109.15
Bassin thérapeutique *	\$36.50	\$54.95
Bassin de 25 mètres et pataugeoire *	\$172.35	\$260.60
Zone profonde (tremplin)	\$33.75	\$50.60

* Les frais de surveillance et d'animation sont en sus. Le nombre de sauveteurs requis est établi selon l'âge des baigneurs, leur nombre total et le ou les bassins loués.

Notes:

Bassin de 25 mètres (forfait 4 h.) : rabais de 25%

Bassin de 25 mètres (forfait 8 h.) : rabais de 33%

Salaire moniteur: 25.50 \$

Salaire sauveteur: 22.00 \$

CPE ET GARDERIES

Espace loué	Tarification Varenes	Tarification Extérieur de Varenes
	Bassin de 25 mètres	\$72.80
Pataugeoire	\$63.90	\$109.30
Bassin thérapeutique**	s/o	s/o
Bassin de 25 mètres et pataugeoire	\$136.40	\$260.60

* Les frais de surveillance aquatique sont en sus. Le nombre de sauveteurs requis est établi selon l'âge des baigneurs, leur nombre total et le ou les bassins loués.

** Le bassin thérapeutique n'est pas accessible aux clientèles des CPE et garderies.

CLIENTÈLE SCOLAIRE

Bassin de 25 mètres *	\$36.50	\$72.80
Pataugeoire *	\$36.50	\$72.80
Bassin thérapeutique**	s/o	s/o
Bassin de 25 mètres et pataugeoire *	\$36.50	\$72.80

*: Les frais de surveillance et d'animation sont en sus. Le nombre de sauveteurs requis est établi selon l'âge des baigneurs, leur nombre total et le ou les bassins loués (

** : Le bassin thérapeutique n'est pas accessible aux clientèles scolaires.

***: Pour les écoles de Varennes et de la CSP (Commission scolaire des Patriotes), un tarif fixe est appliqué, quel que soit l'espace loué.

ORGANISMES

Espace loué	Tarification (\$/heure)	Tarification (\$/heure)
	Organismes accrédités	Autres organismes résidents
Bassin de 25 mètres *	\$72.80	\$101.20
Pataugeoire *	\$63.90	\$72.80
Bassin thérapeutique*	\$29.00	\$36.50
Bassin de 25 mètres et pataugeoire *	\$136.40	\$173.70

*: Les frais de surveillance aquatique sont en sus. Le nombre de sauveteurs requis est établi selon l'âge des baigneurs, leur nombre total et le ou les bassins loués.

Club de plongeon: tarif 1/3 piscine: 23.77 \$/heure (organismes accrédité) - zone profonde piscine seulement

Salles

Espace loué	Tarification (\$/heure)	Tarification (\$/heure)
	Organismes accrédités, écoles et CPE de Varennes et de la Commission scolaire des Patriotes	Résidents, organismes résidents et autres écoles et CPE
Location d'une salle ‡		
(2^e étage) 1re heure	\$17.05	\$30.80
Forfait d'une salle (location de 4h)	\$59.25	\$108.55
Location des 2 salles ‡		
(2 étage) 1re heure	\$24.10	\$48.45
Forfait de deux salles (location de 4h)	\$87.20	\$140.20

‡-Des frais additionnels peuvent être facturés, comme des frais d'entretien ou des frais de surveillance supplémentaires occasionnés par le dépassement des heures d'ou

Service d'animation "Aquafête"

Emplacement	Tarification (\$/heure)	Tarification (\$/heure)
	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Aquafête pataugeoire	\$152.65	\$228.95
Aquafête piscine	\$197.00	\$295.50
Aquafête piscine WIBIT	\$241.00	\$339.50

Note: Le tarif comprend un (1) surveillant-sauveteur, 45 minutes d'animation (ratio 1/10), l'accès au bassin loué pour 55 minutes et l'accès à une salle pour 55 minutes.

|

|

Tarification	
	\$72.75
	\$72.75
	\$72.75
	\$72.75
	\$72.75
	\$82.00
	\$82.00
	\$82.00
	\$82.00

session.

Tarification (10 semaines)	
	\$82.00
	\$82.00
	\$82.00
	\$82.00
	\$83.20
	\$83.20
	\$83.20
	\$83.20
	\$83.20
	\$83.20

session.

ior et préscolaire)

Tarification (10 semaines)	
	\$82.00
	\$83.20

Tarification (10 semaines)	
	\$136.25
	\$948.20
	\$37.10
	\$40.30
	\$292.00
	\$9.60
	\$143.00
	\$15.00
	\$0.00

Tarification (10 semaines)	
	\$136.25
	\$37.10
	\$40.30
	\$9.60

Tarification (10 semaines)	
	\$87.40
	\$87.40

ise à 33% lorsque le participant s'inscrit 3 fois par semaine.

Tarif 1 x/sem.	
	\$96.10
Tarif 2 X/ sem.	
	\$168.18
Tarif 3 X/sem.	
	\$232.57
	\$12.75
	\$7.70
	104.00 \$ (valide 3 mois)
	208.00 \$ (valide 6 mois)
	312.00 \$ (valide 9 mois)

|

|

	\$151.80
	\$109.30
	s/o
	\$260.60

ratio maximal de 1/30).

Tarification (\$/heure)	
Autres organismes non-résidents	
	\$151.80
	\$108.30
	\$55.00
	\$260.60

Tarification (\$/heure)	
Non-résidents et autres organismes	
	\$46.25
	\$162.95
	\$72.80
	\$210.30

erture régulières 20,00 \$/heure).

|